

**Il s'agit d'une opinion sur le projet Rabaska.**

**Bonne journée !**

**Yves**

**Yves Simpson**

Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale  
Canadian Environmental Assessment Agency  
Bureau de la région du Québec - Quebec region office  
1141, Route de l'Église, Sainte-Foy (Québec), G1V 4B8  
tél. : 418 - 649 - 6878  
fax.: 418 - 649 - 6443

-----Message d'origine-----

**De :** Brochu Renée [mailto:rbrochu@ville.levis.qc.ca]

**Envoyé :** 4 février 2005 11:42

**À :** Simpson, Yves [CEAA]

**Cc :** brochu.gosselin@videotron.ca; daniel.gosselin@pc.gc.ca

**Objet :** Port Méthanier

Monsieur,

C'est avec beaucoup d'indignation que j'apprends que le port Méthanier de Lévis sera une réalité malgré l'opposition de la population et malgré la signature des accords de Kyoto sur l'émission des gaz à effet de serre.

J'ai assisté à la présentation publique du projet et j'ai pu constater le mépris d'une poignée de riches qui veulent acheter le silence de toute une population en promettant des investissements de M\$ et des revenus de taxes pour les élus. Sachez Monsieur que nous ne sommes pas à vendre et qu'après l'utilisation excessive de toutes les ressources environnementales de cette Terre où nous habitons (vous y compris) nous n'avons plus de place où aller.

Ironiquement, j'ai reçu ce matin un communiqué à propos d'un concours sur l'environnement suivi d'un Gala. Toutes les coordonnées sont sur le site du Menv du Québec... Y participerez-vous ?

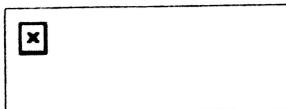
*«Treize prix répartis dans six catégories seront attribués cette année lors du huitième Gala des Phénix de l'Environnement qui aura lieu, le 9 juin, à la Place des Arts de Montréal.*

*Ce concours, qui rend hommage à l'excellence en environnement, permet aux secteurs public et privé de souligner les réalisations remarquables en matière de protection de l'environnement et de développement durable.*

*Les organisateurs des Phénix de l'environnement sont le ministère de l'Environnement, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, la société d'État RECYC-QUÉBEC, Collecte sélective Québec et la Fondation québécoise en environnement.*

*Les inscriptions doivent être soumises au plus tard le 8 mars.»*

Je sais que vous prendrez ce commentaire à la légère car je ne suis qu'une simple citoyenne ordinaire et pas riche, mais j'aurai fait mon devoir de citoyenne du Monde !



**Renée Brochu**

-----Message d'origine-----

De : Michel\_K\_Laflamme@sssss.gouv.qc.ca [mailto:Michel\_K\_Laflamme@sssss.gouv.qc.ca]  
Envoyé : 4 février 2005 08:52  
À : Simpson, Yves [CEAA]  
Objet : Rabaska

Bonjour

Voici quelques commentaires ou questions concernant le projet Rabaska :

J'ai lu la publicité des promoteurs sur la sécurité du projet, mais certaines questions demeurent sans réponse. Ainsi, on parle de doubles coques pour les navires méthaniers, mais ceux qui ont écouté il y a quelques mois l'émission "Découvertes" à Radio-Canada ont pu constater que la précaution de la double coque ne suffit pas à elle seule à assurer la sécurité des matières transportées, en raison de la corrosion interne des dites coques. Il fallait donc considérer particulièrement la distance entre les parois de la double coque. On apprenait ainsi que les Européens avaient proposé des normes en cette matière mais que les Américains avaient refusé et proposé une distance beaucoup plus étroite entre les parois des doubles coques. Les méthaniers envisagés vont-ils être construits en fonction des normes européennes ou des normes américaines?

On pourrait se poser la même question sur les parois des réservoirs. La question de la distance entre elles a-t-elle été considérée afin d'augmenter la sécurité de l'installation?

Les promoteurs ont indiqué qu'en cas de fuite totale des réservoirs, les fosses dans lesquelles ces réservoirs seraient installées suffiraient à contenir le gas liquide et à empêcher son écoulement dans l'environnement. Durant combien de temps le liquide pourrait-il ainsi être contenu? Et la fosse garderait-elle vraiment le liquide ou celui-ci risque-t-il de prendre le voie de la nappe phréatique?

La publicité des promoteurs est parfois trompeuse, notamment quand ils pronettent des retours intéressants (1M) de taxation scolaire, alors qu'on sait que la Commission scolaire, en raison des règles de peréquation qui prévalent dans ce secteur, devrait retourner ces entrées d'argent au MEQ. On peut alors se poser des questions sur l'ensemble de la publicité (parfois trompeuse) des promoteurs. Où nous mentent-ils ailleurs?

On pourrait aussi leur demander la raison de leur obstination à refuser le périmètre de sécurité proposé par l'expert américain (Fay?) et à conserver un périmètre restreint de 400 mètres sous prétexte (voir les exemples apportés dans leur publicité) que c'est là le périmètre généralement utilisé dans des installations du même genre ailleurs dans le monde. Faut-il niveler par le bas en matière de sécurité ou améliorer

les normes pour rassurer la population et, surtout, la protéger efficacement contre des risques qui, mêmes rares, existent quand même. (Le tsunami en Asie était un risque faible, mais on voit l'ampleur des dégâts quand un événement survient). la politique du pire n'est pas toujours à écarter quand la santé et la vie de la population sont concernées.

Voilà donc quelques réflexions à mettre sur la table.

Michel K Laflamme

Monsieur Simpson  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
Bureau régional de Québec  
1141, rue de l'Église  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 4B8,

Les gens sont malheureusement plus préoccupés par l'argent que par l'environnement. Ainsi, lorsqu'ont lieu au Québec des audiences publiques en environnement, on n'y parle souvent que de développement économique. Ainsi écrit monsieur Dany Tremblay dans le courrier des lecteurs du Journal de Québec ce matin: «Que vaut la tranquillité d'un paradis domiciliaire si on n'a rien à manger dans son assiette?».

Je lui renvoie sa question. «Que vaut la tranquillité d'un paradis domiciliaire si on n'a rien à manger dans son assiette?». Quand nous aurons tout détruit au nom du développement économique, que mangerons nous? Serons nous même là pour avoir faim?

À tort ou à raison, les gens n'en veulent pour la plupart pas de Rabaska. La gaz naturel peut provoquer de graves explosions. C'est une forme d'énergie moins efficace que les autres puisque basée sur la combustion et puisqu'à combustion, il en reste des résidus polluants.

La démocratie, ce n'est pas faire quelque chose malgré les gens qui ont tort de croire ce qu'ils croient, c'est faire, ou ne pas faire ce que ces gens demandent s'ils sont majoritairement de cet avis. C'est aussi informer correctement et honnêtement les gens de tous les enjeux et de toutes les facettes de ce qu'ils ont à décider. Ce n'est certainement se faire élire avec de belles promesses sans en avoir expliqué tous les avantages et tous les inconvénients de toutes les options, de tous les enjeux et de faire à sa tête les quatre ans qui suivent comme un despote.

Nous n'avons pas besoin de Rabaska, nous avons nos barrages. Nous n'avons plus besoin de petits ou de gros barrages, nous avons besoin de développer des sources d'énergie propres et de nous lancer à tous les niveaux et dans tous les domaines dans l'efficacité énergétique qui consiste tout simplement à cesser de gaspiller l'énergie.

Alors, pour moi, Rabaska, c'est non.

Robert Henri  
Baie-Comeau

-----Message d'origine-----

De : Yvon Buteau [mailto:Yvon.Buteau@TPSGC.GC.CA]

Envoyé : 8 février 2005 15:43

À : Simpson, Yves [CEAA]

Objet : Commentaires/ Projet Rabaska

Bonjour Monsieur,

Je suis parfaitement en accord avec ce projet,, et il doit s'installer à Lévis,,,

Tant pour les emplois créés ; nos enfants ont besoin de travail bien rémunéré

Tant au point de vue de l'énergie,, nous avons besoin de source d'énergie diversifiés et à des coûts compétitif

pour assurer la survie de l'industrie

Tant au point de vue des travaux de la construction; les retombées locale sont importante

Tant au point de vue de taxes et des impôts sur les salaires très importantes pour la ville et pour la

province de québec

Je crois que monsieur Yves ; il est grand temps de mettre les deux ,trois oiseaulogues en cage

et de le fermer le bec; après nous avoir fait manquer le projet du Suroit (vous savez; les éoliennes vont nous

coûter 120, millions en taxe de plus au Québec )

Il est temp de mettre nos culottes et de développer le québec dans le bon sens pour le futur ; le gros bon sens doit toujours primer sur les oiseaulogues!!!!

Monsieur Yves Dupon

Voici mon opinion au sujet du projet Rebocka qui veut s'installer près de chez nous.

Ça n'a aucun sens de s'installer près des habitations qui s'en vont ailleurs si il n'y a grande marge

Nous nous sommes en zone agricole nous avons de l'air pur nous faisons de l'horticulture des légumes quel pollution ça va nous apporter ça va nuire à mon commerce

C'est un projet très dangereux  
Il s'en est produit une explosion à Notre Dame du lac il n'ont jamais trouvé la cause 1 mort et 2 blessés  
en ruine des broues

En Algérie 27 morts 72 blessés

En Belgique 17 morts 130 blessés

Tous ces choses que nous avons sous les yeux nous font réfléchir

Et si il arrive une explosion à bord des bateaux transporteur ce serait

une vraie catastrophe

Les états Unis il ne veulent plus en  
série construite de Terminal Bythamer  
à raison des impacts qu'il

Rabaska ne dit pas toute la vérité  
Il fait miroiter des millions pour  
changer l'idée du monde et les  
engoler

Tout l'entourage est contre le projet  
J'espère qu'il vont aller s'installer  
ailleurs et nous laisser la paix

J'espère que ma lettre va être  
pris en considération

Jeanne Vejeva  
Beate Vejeva

**Yves Simpson**

Agence Canadienne d'Évaluation Environnementale  
Canadian Environmental Assessment Agency  
Bureau de la région du Québec - Quebec region office  
1141, Route de l'Église, Sainte-Foy (Québec), G1V 4B8  
tél. : 418 - 649 - 6878  
fax. : 418 - 649 - 6443

-----Message d'origine-----

**De :** Dominique Roy [mailto:dominiqueroy@videotron.ca]

**Envoyé :** 9 février 2005 07:09

**À :** Simpson, Yves [CEAA]

**Objet :** Fw: Rabaska

----- Original Message -----

**From:** Dominique Roy

**To:** yves.simpson@aceecea.gc.ca

**Sent:** Tuesday, February 08, 2005 4:51 PM

**Subject:** Rabaska

Cher Monsieur

Je vous écris suite à votre petit encart dans le journal de Québec sur le projet Rabaska, qui fait couler tant d'encre et de salive depuis quelques temps, surtout sur la Rive-Sud de Québec.

Je crois que nous devons mettre de l'avant ces projets qui sont source de revenu et d'emploi pour nos jeunes et moins jeunes.....

A-t'on les moyens de dire non ???

Allons-nous croire que la piste cyclable va nous faire vivre???

Ultramar s'est installé près de nous et nous ne sommes pas morts.....au contraire plusieurs ont mis du beurre sur leur pain grâce à Ultramar, si on se promène sur la piste cyclable on passe à côté du quai de la Raffinerie et ça ne nous empêche pas de profiter du paysage, des oiseaux, de la nature et du fleuve,,,,ça n'empêche rien.

Pour qui se prennent-ils ceux qui ont les moyens de dire non à un projet comme Rabaska, ce sont des riches qui ont des emplois et qui ont peur de voir une petite tache dans leur paysage.....franchement, si ils en avaient besoin ( de travail) ils s'en accomoderaient, lorsqu'on regarde les plans ce n'est pas une catastrophe, c'est un quai le long du fleuve et les installations sont si bien camouflées que c'est à s'y méprendre.

c'est dommage parce que plusieurs pensent comme moi, mais n'oseront pas le dire par peur d'être jugé tellement la propagande est forte contre ce projet.

J'espère que mon opinion sera lue

Merci

Dominique Roy,

une lévisienne qui a honte de ces "cons de citoyens".....

10 FEV. 2005

Rép. 380795

8 février 2005

M. Yves Simpson  
1141 rue de l'église  
Ste-Foy

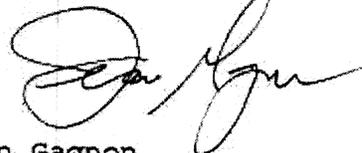
Monsieur,

Par la présente, je vous fait part de mes observations concernant le projet "Rabaska". Tout d'abord, je déplore la mesquinerie venant de la part de groupes de pression tel "Rabat-Joie" et plus particulièrement de "Giram". Ces derniers sont la création de gens qui sont pour la plupart des retraités et qui n'ont semble-t'il, d'autre préoccupation que de s'opposer à tout ce qui pourrait brasser l'air de leur environnement immédiat. Ils s'opposent systématiquement à presque tout. Voici quelques exemples: Contre le projet de condos sur la plage Gilmour. Contre la démolition de l'îlot St-Gabriel dans le vieux Lévis. Contre la démolition de l'ancienne usine Loir qui longe la piste cyclable. (Immeuble à l'abandon, vitres cassées, débris, ect). Plusieurs de ces gens s'installent en bordure du fleuve et se comportent comme si c'était leur chasse gardée. Il ne faut pas oublier que la limite Nord-Est du port de Québec s'étend jusqu'à St-Jean de l'île d'Orléans. L'activité principale d'un port, ce sont les navires qui s'y accostent et non pas les résidences qui s'y sont installées au fil des ans. Pourquoi rejeter du revers de la main un projet d'une telle envergure? Ces promoteurs sont des gens sérieux et qui oeuvrent dans le domaine depuis de nombreuses années.

J'espère que le gouvernement y donnera son appui et y verra l'opportunité de réduire le chômage dans la région. Ce n'est pas un secret pour personne que d'affirmer que la région de Québec est un monde de fonctionnaires et que celle-ci est en train de devenir une ville dortoir. Faut-il rappeler que ce ne sont pas les fonctionnaires qui créent la richesse dans une collectivité mais bel et bien l'entreprise privée et ses investissements.

Pour terminer, je vous dirais que le site prévu pour le projet ne gâcherait d'aucune façon un lieu déjà passablement perturbé par les lignes à haute tension qui traversent le fleuve à cet endroit.

Mes salutations,



Jean Gagnon  
17 de Châteauguay  
Lévis, G6V4T9

Envoyé : 10 février 2005 16:30  
À : Simpson, Yves [CEAA]  
Objet : Rabaska

Bonjour Monsieur Simpson,

Je vous écris pour vous faire part de mon opinion en ce qui concerne l'implantation de Rabaska sur le territoire de la Ville de Lévis. Parents d'une fillette de un an, mon conjoint et moi venons d'acquérir une petite maison située dans le secteur Bienville.

Je suis tout à fait en désaccord avec le projet Rabaska. Non seulement, il me terrifie, mais en plus je trouve ses dirigeants insolents face à la démocratie. Les citoyens de Beaumont ont affirmé leur désaccord par voie de référendum et Rabaska s'exhile... à quelques centaines de mètres des limites de cette municipalité.

En ce qui concerne la sécurité du projet, il est rassurant de voir cet aspect confié aux bons dirigeants de Rabaska. Comment croire leur experts alors qu'on sait très bien que tout se monnaie aujourd'hui ? De plus, je constate que les entreprises humaines ont trop souvent le chic d'être victime d'accidents. À titre d'exemple, les pétroliers qui déversent leur cargaison en mer sont aussi sensés être sécuritaires. Lorsque je pense à toutes ces corporations immorales qui s'établissent sur un territoire, en retire toutes les ressources, salopent au passage l'environnement, mentent à la population et pour couronner le tout, encaissent les subventions à même nos taxes et nos impôts sans jamais être tenus responsables de quoique ce soit, je suis dégoûtée. La recherche du profit à tous prix, sans égard pour les populations humaines, animales ou végétales, me dégoûte. Quel sera l'impact de Rabaska sur son environnement dans disons, 100 ans ? Nul ne peut l'affirmer avec exactitude. Somme toute, les dirigeants de Rabaska vont nous parler d'impacts minimes, nous prédire des résultats optimistes, bref, jouer aux devins avec notre bien collectif, soit l'environnement. En prime, ils auront bousculé au passage une population tranquille et préalablement établie sur le territoire convoité.

Je considère que les Lévisiens ne sont pas des citoyens de seconde zone avides des miettes qu'ont veu bien leur lancer. Nous méritons (et avons à notre portée) ce qu'il y a de mieux. Une vue magnifique, une qualité de vie exceptionnelle, moins de trafic, plus d'espace vitale (pour avoir habiter la Rive-Nord pendant près de 10 ans, je peux vous certifier qu'on s'y marche beaucoup plus sur les pieds ! ) À nous de développer notre coin de pays en respectant l'environnement. Le projet récréo-touristique proposé par la Ville de Lévis me plaît tout particulièrement. Je suis d'avis que ce genre de projets stimulent la création d'entreprises locales en permettant aux résidents de mettre à profit leur créativité. Ces emplois ne seront pas à la merci des décisions d'une grosse entreprise. Plus d'autonomie donc et en prime, le respect de l'environnement.

À l'heure où les développements scientifiques progressent à vue d'oeil, je préférerais de beaucoup entendre parler d'énergie verte. Énergie solaire, éolienne et pourquoi pas, de l'énergie créée à partir du recyclage de nos déchets ! Voilà à mon sens un projet porteur d'avenir. Pensons aux générations futures et à ce que nous voulons leur laisser en héritage.

En ce qui me concerne, Rabaska, c'est non merci !

Isabelle Vien  
29, St-Dominique  
Lévis (Québec)

-----Message d'origine-----

De : Céline Létourneau [mailto:cletourneau-4@hotmail.com]

Envoyé : 11 février 2005 11:07

À : Simpson, Yves [CEAA]

Objet : Projet Rabaska

Le 11 février 2005

Monsieur Yves Simpson  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
Bureau régional du Québec  
1141, route de l'Église  
Sainte-Foy (Qc) G1V 4B8

Monsieur,

Je vous écris afin de vous informer de mon désaccord concernant le projet Rabaska.

Après avoir assisté à 2 réunions d'information des promoteurs du projet, je constate que la majorité de la population de Lévis et de ses environs est contre ce désagréable projet.

Pourquoi est-ce que les résidants de Lévis accepteraient ce projet si ça a déjà été refusé par les résidants de Beaumont ? Il est clair que la population ne veut rien savoir de ce projet.

Notre belle région de Lévis n'est pas une poubelle ou une cour à scrap. Les seules personnes qui auraient les bénéfices sont les Américains et les Français. De notre côté, petit peuple Québécois on aura juste à subir comme d'habitude les mauvais coups de nos voisins du Sud (pollution, guerre, etc.). Les seuls emplois qui seront créés pour ce projet sont ceux de spécialistes venant de l'extérieur pour ce type d'industrie donc ça ne seraient pas les résidants de Lévis qui en profiteraient.

Vous pourrez donc cesser de mettre temps et énergie dans ce foutu projet.

N'avons-nous pas des exemples concrets de ports méthaniers qui ont déjà fait des ravages dans le monde entier : en 2004 à Bruxelles, il y a eu une explosion meurtrière et tout le monde sait que les habitants de Boston regrettent amèrement d'avoir dit oui à la construction d'un port méthanier dans leur secteur.

De plus, je ne comprendrais pas que le maire de Lévis, Jean Garon, laisse passer ce projet, lui qui a fait voter une loi afin de protéger les territoires agricoles du Québec. Si jamais ce projet se concrétise, c'est qu'il y a eu de la magouille vis-à-vis les politiciens et les dirigeants. Encore une question d'argent! Mais ce ne sont jamais les citoyens qui en voient la couleur. Il me semble que la santé n'a pas de prix. Les gouvernements devraient investir dans la dépollution et dans les voitures électriques car il y a tellement à faire pour aider notre coin de pays au niveau de l'environnement. Dame Nature nous a envoyés déjà plusieurs avertissements qu'il faut écouter. Réagissons avant qu'il ne soit trop tard.

Je vous invite à venir voir notre belle région avec sa vue imprenable sur le fleuve et sur l'île d'Orléans et vous comprendrez pourquoi nous ne voulons pas de ce port méthanier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

Céline Létourneau  
cletourneau-4@hotmail.com  
Mère de 2 jeunes enfants qui pense à leur avenir

---